



Liaison extra-conjugale et rencontre de l'enfant

Par **tag**, le **18/12/2008** à **05:09**

Bonjour,
Je découvre que ma femme a une liaison extra-conjugale.
Je ne veux pas forcément entamer une procédure de divorce pour faute.
Mais, a-t-elle le droit de présenter notre enfant à l'autre ?
Est-ce une faute ?
Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **18/12/2008** à **08:41**

Ben, peut-être que cet enfant n'est pas le vôtre mais celui de son amant d'où le fait qu'elle a présenté l'enfant à son père biologique ? (Attention, ce n'est qu'une supposition, une hypothèse d'école, pas une certitude).

Par **tag**, le **05/01/2009** à **09:08**

Il se trouve que nous avons adopté l'enfant.